

Clément XI

8 septembre 1713

Bulle pontificale *Unigenitus*

Condamnation du jansénisme

Cette bulle condamne de la manière la plus ferme et la plus solennelle, le livre le Nouveau Testament en français avec des Réflexions morales comme contenant de nombreuses propositions hérétiques qui reprennent la doctrine de Jansénius. Ce livre, quoique déjà condamné, jouit hélas encore d'une grande réputation d'intégrité et d'une grande diffusion auprès des fidèles, si bien que nombres d'évêques ainsi que le roi de France ont réclamé une intervention du Saint Siège.

*Clément, Évêque,
Serviteur des serviteurs de Dieu,*

*À tous les fidèles chrétiens,
Salut et bénédiction apostolique.*

Lorsque le Fils Unique de Dieu, qui s'est fait Fils de l'Homme pour notre Salut, et pour celui de tout le monde, enseignait à ses Disciples la doctrine de vérité, et lorsqu'il instruisait l'Eglise universelle dans la personne de ses Apôtres, il donna des préceptes pour former cette Eglise naissante ; et prévoyant ce qui devait l'agiter dans les Siècles futurs, il sut pourvoir à ses besoins par un excellent et salutaire avertissement ; c'est de nous tenir en garde contre les faux Prophètes, qui viennent à nous revêtus de la peau des brebis ; et il désigne principalement sous ce nom, ces maîtres de mensonges, ces séducteurs plein d'artifices, qui ne font éclater dans leur discours les apparences de la plus solide piété, que pour insinuer imperceptiblement leurs dogmes dangereux, et que pour introduire sous les dehors de la sainteté, des sectes qui conduisent les hommes à leur perte ; séduisant avec d'autant plus de facilité ceux qui ne se défient pas de leurs pernicieuses entreprises, que comme des Loups, qui dépouillent leur peau pour se couvrir de la peau des brebis, ils s'enveloppent, pour ainsi parler, des maximes de la lois divines, des préceptes des Saintes Ecritures, dont ils interprètent malicieusement les expressions, et de celles même du Nouveau Testament, qu'ils ont l'adresse de corrompre en diverses manières pour perdre les autres, et pour se perdre eux-mêmes : Vrais fils de l'ancien père de mensonge, ils ont appris par son exemple et par ses enseignements, qu'il n'est point de voie plus sûre ni plus prompte pour tromper les âmes, et pour leur insinuer le venin des erreurs les plus criminelles, que de couvrir ses erreurs de l'autorité de la Parole de Dieu.

Pénétrés de ces divines instructions, aussitôt que nous eûmes appris dans la profonde amertume de notre cœur, qu'un certain Livre imprimé autrefois en langue française, et divisé en plusieurs tomes, sous ce titre, le *Nouveau Testament en français, avec des Réflexions morales, etc...* Que ce Livre, quoique l'eussions déjà condamné parce qu'en effet les Vérités Catholiques y sont confondues avec plusieurs dogmes faux et dangereux, passait encore dans l'opinion de beaucoup de personnes pour un Livre exempt de toute sorte d'erreurs : qu'on le mettait partout entre les mains des fidèles et qu'il se rependait de tous cotés par les soins affectés de certains esprits remuants, qui font de conti-

nuelles tentatives en faveur des nouveautés : qu'on l'avait même traduit en Latin afin que la contagion de ses maximes pernicieuses passa, s'il était possible, de nation en nation, et de Royaume en Royaume : Nous fûmes saisis d'une très vive douleur de voir le troupeau du Seigneur, qui est commis à nos soins, entraîné dans la voie de perdition par des insinuations si séduisantes et si trompeuses : ainsi donc également excités par nos sollicitudes Pastorales, par les plaintes réitérées des personnes, qui ont un vrai zèle pour la Foi orthodoxe, surtout par les Lettres et par les prières d'un grand nombre de nos vénérables frères les Évêques de France, nous avons pris la résolution d'arrêter par quelque remède le cours d'un mal qui croissait toujours et qui pourrait avec le temps produire les plus funestes effets.

Après avoir donné toute notre application à découvrir la cause d'un mal si pressant, et après avoir fait sur ce sujet, de mûres et de sérieuses réflexions, Nous avons enfin reconnu très distinctement que le progrès dangereux qu'il a fait et qui s'augmente tous les jours, vient principalement de ce que le venin de ce livre est très caché, semblable à un abcès dont la pourriture ne peut sortir qu'après qu'on y a fait des incisions. En effet, à la première ouverture du livre, le Lecteur se sent agréablement attiré par de certaines apparences de piété. Le style de cet ouvrage est plus doux et plus coulant que l'huile : mais ses expressions sont comme ces traits prêts à partir d'un arc, qui n'est tendu que pour blesser imperceptiblement ceux qui ont le cœur droit. Tant de motifs nous ont donné lieu de croire que nous ne pouvons rien faire de plus à propos ni plus salutaire, après avoir jusqu'à présent marqué en général la doctrine artificieuse de ce Livre, que d'en découvrir les erreurs en détail ; et que de les mettre plus clairement et plus distinctement devant les yeux de tous les Fidèles, par un extrait de plusieurs propositions contenues dans l'ouvrage où nous leur feront voir l'ivraie dangereuse séparée du bon grain qui la couvrait. Par ce moyen nous dévoilerons, et nous mettrons au grand jour, non seulement quelques unes de ces erreurs ; mais nous en exposerons un grand nombre des plus pernicieuses, soit qu'elles aient été déjà condamnées, soit qu'elles aient été inventées depuis peu. Nous espérons que le Ciel bénira nos soins ; et que nous ferons si bien connaître et si bien sentir la vérité, que tout le monde sera forcé de suivre ses lumières.

Ce ne sont pas seulement les Évêques ci-dessus mentionnés, qui nous ont témoigné que par ce moyen nous ferions une chose très utile et très nécessaire pour l'intérêt de la Foi Catholique et pour le repos des consciences et que nous mettrions fin aux diverses contestations, qui se sont élevées principalement en France, et qui doivent leur origine à de certains esprits, qui veulent se distinguer par une doctrine nouvelle, et qui tâchent de faire naître dans ce Royaume florissant des divisions encore plus dangereuses ; mais même notre très-cher fils en Jésus-Christ, Louis Roi de France Très-Chrétien, dont nous ne pouvons assez louer le zèle pour la défense et pour la conservation de la Foi Catholique, et pour l'extirpation des hérésies ; ce Prince par ses instances réitérées et dignes d'un Roi Très-Chrétien, nous a fortement sollicité de remédier incessamment au besoin pressant des âmes par l'autorité d'un Jugement Apostolique.

Touchés de ces raisons, aminos par le Seigneur, et mettant notre confiance en son divin secours, nous avons cru devoir faire une si sainte entreprise, et nous y sommes attachés avec le soin et toute l'application, que l'importance de l'affaire pouvait exiger. D'abord, nous avons fait examiner par plusieurs Docteur en Théologie, en présence de deux de nos vénérables frères Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, un grand nombre de propositions extraites avec fidélité et respectivement des différentes éditions dudit Livre, tant françaises que latines dont nous avons parlé ci-dessus : Nous avons ensuite été présents à cet examen : Nous y avons appelé plusieurs autres Cardinaux pour avoir leurs avis. Et après avoir confronté pendant tout le temps et avec toute l'attention nécessaire chacune des propositions avec le texte du livre, Nous avons ordonné qu'elles fussent examinées, et discutées très soigneusement, dans plusieurs Congrégations, qui se sont tenues à cet effet. Les propositions dont il s'agit, sont celles qui suivent.

1. Que reste-t-il à une âme, qui a perdu Dieu et sa grâce, sinon le péché et ses suites, une

- orgueilleuse pauvreté et une indigence paresseuse, c'est-à-dire, une impuissance générale au travail, à la prière, et à tout bien ? Luc 16, 3 (éditions 1693, 1699)
2. La grâce de Jésus-Christ, principe efficace de toute sorte de bien, est nécessaire pour toute bonne action, *grande ou petite, facile ou difficile, pour la commencer, la continuer et l'achever*. Sans elle, non seulement on ne fait rien, mais on ne peut rien faire. Jean 15, 5 (édition 1693)
 3. En vain vous commandez, *Seigneur*, si vous ne donnez vous-même ce que vous commandez. Actes des Apôtres 16,10 (éditions 1693, 1699)
 4. Oui, Seigneur, tout est possible à celui à qui vous rendez tout possible, en le faisant en lui. Marc 9, 22 (éditions 1693, 1699)
 5. Quand Dieu n'amollit pas le cœur par l'onction intérieure de sa grâce, les exhortations et les grâces extérieures ne servent qu'à l'endurcir davantage. Romains 9, 18 (édition 1693)
 6. Quelle différence, ô mon Dieu, entre l'alliance Judaïque et l'alliance Chrétienne ! L'une et l'autre a pour condition le renoncement au péché et l'accomplissement de votre Loi : mais là, vous l'exigez du pécheur en le laissant dans son impuissance ; ici vous lui donnez ce que vous lui commandez en le purifiant par votre grâce. Romains, 11, 27 (éditions 1693, 1699)
 7. Quel avantage y a-t-il pour l'homme dans une alliance, où Dieu le laisse à sa propre faiblesse, en lui imposant sa Loi ? Mais quel bonheur n'y a-t-il point d'entrer dans une alliance où Dieu nous donne ce qu'il demande de nous ? Hébreux 8, 7 (éditions 1693, 1699)
 8. Nous n'appartenons à la nouvelle alliance, qu'autant que nous avons part à cette nouvelle grâce qui opère en nous ce que Dieu nous commande. Hébreux 8, 10 (éditions 1693, 1699)
 9. *Ce n'est que par la grâce de Jésus-Christ que nous sommes à Dieu* ; Grâce souveraine sans laquelle on ne peut jamais confesser Jésus-Christ, et avec laquelle on ne le renie jamais. 1 Corinthiens 12, 3 (édition 1693)
 10. *La compassion de Dieu sur nos péchés, c'est son amour pour le pécheur ; cet amour la source de la grâce*, cette grâce une opération de la main toute-puissante de Dieu, que rien ne peut empêcher ni retarder. Matthieu 20, 34 (éditions 1693, 1699)
 11. La grâce *peut tout réparer en un moment*, parce que ce n'est autre chose que la volonté toute puissante de Dieu, qui commande et qui fait tout ce qu'il commande. Marc 2, 11 (éditions 1693, 1699)
 12. Quand Dieu veut sauver l'âme, en tout temps, en tout lieu, l'indubitable effet suit le vouloir d'un Dieu. Marc 2, 11 (éditions 1693, 1699)
 13. Quand Dieu veut sauver une âme, et qu'il la touche de la main intérieure de sa grâce, nulle volonté humaine ne lui résiste. Luc 5, 13 (édition 1693)
 14. Quelque éloigné que soit du salut un pécheur obstiné, quand Jésus se fait voir à lui par la lumière salutaire de sa grâce, il faut qu'il se rende, qu'il accoure, qu'il s'humilie, et qu'il adore son Sauveur. Marc 5, 6-7 (édition 1693)
 15. Quand Dieu accompagne son commandement et sa parole extérieure de l'onction de son esprit, et de la force intérieure de sa grâce, elle opère dans le cœur l'obéissance qu'elle demande. Luc 9, 60 (éditions 1693, 1699)
 16. Il n'y a point de charmes qui ne cèdent à ceux de la grâce, parce que rien ne résiste au Tout- uisant. Actes des Apôtres 8, 12 (éditions 1693, 1699)
 17. La grâce est *donc* cette voix du Père, qui enseigne intérieurement les hommes, et les fait venir à Jésus-Christ. Quiconque ne vient pas à lui, après avoir entendu la voix extérieure du Fils, n'est point enseigné par le Père. Jean 6, 45 (éditions 1693, 1699)
 18. La semence de la parole, que la main de Dieu arrose, porte toujours son fruit. Actes des Apôtres 11, 21 (éditions 1693, 1699)
 19. La grâce de Dieu n'est autre chose que sa volonté toute-puissante. C'est l'idée que Dieu nous en donne lui-même dans toutes ses Ecritures. Romains 14, 4 (éditions 1693, 1699)
 20. La vraie idée de la grâce est que Dieu veut que nous lui obéissions, et il est obéi ; il commande, et tout se fait ; il parle en Maître, et tout est soumis. Marc 4, 39 (éditions 1693, 1699)
 21. La grâce de Jésus-Christ est une grâce... *divine, comme créée pour être digne du Fils de Dieu*,

- forte, puissante, souveraine, invincible, comme étant l'opération de la volonté toute-puissante, une suite et une imitation de l'opération de Dieu incarnant et ressuscitant son Fils. 2 Corinthiens 5, 21 (éditions 1693, 1699)
22. L'accord de l'opération toute-puissante de Dieu dans le cœur de l'homme, avec le libre consentement de sa volonté, nous est montré d'abord dans l'Incarnation, comme dans la source et le modèle de toutes les autres opérations de miséricorde et de grâce, toutes aussi gratuites et aussi dépendante de Dieu que cette opération originale. Luc 1, 38 (éditions 1693, 1699)
 23. Dieu, *dans la foi d'Abraham à laquelle les promesses étaient attachées*, nous a donné lui-même, l'idée qu'il veut que nous ayons de l'opération toute-puissante de sa grâce *dans nos cœurs*, en la figurant par celle, qui tire les créatures du néant, et qui redonne la vie aux morts. Romains, 4, 17 (éditions 1693, 1699)
 24. L'idée juste qu'a le Centenier de la toute-puissance de Dieu et de Jésus-Christ sur les corps, pour les guérir par le seul mouvement de sa volonté, est l'image de celle qu'on doit avoir de la toute-puissance de sa grâce, pour guérir les âmes de la cupidité. Luc 7, 7 (éditions 1693, 1699)
 25. Dieu éclaire l'âme et la guérit, aussi bien que le corps par sa seule volonté ; il commande, et il est obéi. Luc 18, 42 (éditions 1693, 1699)
 26. Point de grâces que par la Foi. Luc 8, 48 (éditions 1693, 1699)
 27. La Foi est la première grâce et la source de toutes les autres. 2^e Épître de Pierre 1, 3 (éditions 1693, 1699)
 28. La première grâce que Dieu accorde au pécheur, c'est le pardon de ses péchés. Marc 11, 25 (éditions 1693, 1699)
 29. Hors d'elle, *l'Eglise*, point de grâce. Luc 10, 35-36 (éditions 1693, 1699)
 30. Tous ceux que Dieu veut sauver par Jésus-Christ ; le sont infailliblement. Jean 6, 40 (éditions 1693, 1699)
 31. Les souhaits de Jésus ont toujours leur effet : il porte la paix jusque au fonds des cœurs quand il la leur désire. Jean 20, 19 (éditions 1693, 1699)
 32. *Assujettissement volontaire, médicinal et divin* de Jésus-Christ.... De se livrer à la mort, afin de délivrer pour jamais par son sang les aînés, c'est-à-dire les élus, de la main de l'ange exterminateur. Épître aux Galates, 4, 4, 5 et 6,7 (éditions 1693, 1699)
 33. Combien faut-il avoir renoncé aux choses de la terre et à soi-même, pour avoir la confiance de s'approprier, pour ainsi dire, Jésus-Christ son amour, sa mort, et ses Mystères, comme fait saint Paul en disant : *il m'a aimé et s'est livré pour moi*. Épître au Galates 2, 20 (éditions 1693, 1699)
 34. La grâce d'Adam... ne produisait que des mérites humains. 2 Corinthiens, 5, 21 (édition 1693) et Jean 1, 16 (éditions 1693, 1699)
 35. La grâce d'Adam est une suite de la création et était due à la nature saine et entière. 2 Corinthiens 5, 21 (éditions 1693, 1699)
 36. C'est une différence essentielle de la grâce d'Adam et de l'état d'innocence d'avec la grâce Chrétienne, que chacun aurait reçu la première en sa propre personne ; au lieu qu'on ne reçoit celle-ci qu'en la personne de Jésus-Christ ressuscité à qui nous sommes unis. Romains 7, 4 (éditions 1693, 1699)
 37. La grâce d'Adam le sanctifiant en lui-même, lui était proportionnée : la grâce Chrétienne nous sanctifiant en Jésus-Christ est toute puissante et digne du Fils de Dieu. Éphésiens 1, 6 (éditions 1693, 1699)
 38. Le pécheur n'est libre que pour le mal sans la grâce du Libérateur. Luc 8, 29 (éditions 1693, 1699)
 39. La Volonté qu'elle, *la grâce*, ne prévient point, n'a de lumière que pour s'égarer, d'ardeur que pour se précipiter, de force que pour se blesser ; capable de tout mal, impuissante à tout bien. Matthieu, 20, 3-4 (éditions 1693, 1699)
 40. Sans laquelle, *cette grâce de Jésus-Christ*, nous ne pouvons rien aimer qu'à notre condamnation. 2 Thessaloniciens, 3, 18 (éditions 1693, 1699)
 41. Toute connaissance de Dieu, même naturelle, même dans les philosophes païens, ne peut venir

- que de Dieu ; sans la grâce, elle ne produit qu'orgueil, que vanité, qu'opposition à Dieu même, au lieu des sentiments d'adoration, de reconnaissance et d'amour. Romains 1, 19 (éditions 1693, 1699)
42. Il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui rende l'homme propre au sacrifice de la foi ; sans cela, rien qu'impureté, rien qu'indignité. Actes des Apôtres, 11, 9 (éditions 1693, 1699)
43. Le premier effet de la grâce, *du baptême*, est de nous faire mourir au péché ; en sorte que l'esprit, le cœur, les sens, n'aient non plus de vie pour le péché, que ceux d'un mort pour les choses du monde. Romains 6, 2 (édition 1699)
44. Il n'y a que deux amours d'où naissent toutes nos volontés et toutes nos actions ; l'amour de Dieu qui fait tout pour Dieu et que Dieu récompense ; l'amour de nous même et du monde, qui ne rapporte pas à Dieu ce qui doit lui être rapporté, et qui par cette raison même devient mauvais. Jean 5, 29 (éditions 1693, 1699)
45. Quand l'amour de Dieu ne règne plus dans le cœur, *du pécheur*, il est nécessaire que la cupidité charnelle y règne, et corrompe toutes ses actions. Luc 15, 13 (édition 1693)
46. La cupidité ou la charité rendent l'usage des sens bon ou mauvais. Matthieu 5, 28 (éditions 1693, 1699)
47. L'obéissance à la Loi doit couler de source, et cette source c'est la charité. Quand l'amour de Dieu en est le principe intérieur et sa gloire la fin, le dehors est net ; sans cela ce n'est qu'hypocrisie, ou fausse justice. Matthieu 23, 26 (éditions 1693, 1699)
48. Que peut-on être autre chose que ténèbres, qu'égarement, et que péché sans la lumière de la Foi, sans Jésus-Christ, sans la charité ? Ephésiens 5, 8 (éditions 1693, 1699)
49. Nul péché sans l'amour de nous-mêmes, comme nulle bonne œuvre sans l'amour de Dieu. Marc 7, 22-23 (éditions 1693, 1699)
50. C'est en vain qu'on crie à Dieu, *mon père*, si ce n'est point l'esprit de charité qui crie. Romains 8, 15 (éditions 1693, 1699)
51. La foi justifie quand elle opère ; mais elle n'opère que par la charité. Actes des Apôtres 13, 39 (éditions 1693, 1699)
52. Tous les autres moyens de salut sont renfermés dans la foi, comme dans leur germe et leur semence : mais ce n'est pas une foi sans amour et sans confiance. Actes des Apôtres 10, 43 (éditions 1693, 1699)
53. La seule charité les fait, *les actions chrétiennes*, chrétiennement par rapport à Dieu et à Jésus-Christ. Colossiens 3, 14 (éditions 1693, 1699)
54. C'est elle seule, *la charité*, qui parle à Dieu ; c'est elle seule que Dieu entend. I Corinthiens 13, 1 (éditions 1693, 1699)
55. Dieu ne couronne que la charité ; qui court par un autre mouvement et un autre motif, court en vain. I Corinthien 9, 24 (éditions 1693, 1699)
56. Dieu ne récompense que la charité, parce que la charité seule honore Dieu. Matthieu, 25, 36 (éditions 1693, 1699)
57. Tout manque à un pécheur quand l'espérance lui manque ; et il n'y a point d'espérance en Dieu où il n'y a point d'amour de Dieu. Matthieu 27, 5 (éditions 1693, 1699)
58. Il n'y a ni Dieu, ni Religion, où il n'y a point de charité. Jean 4, 8 (éditions 1693, 1699)
59. La prière des impies est un nouveau péché ; et ce que Dieu leur accorde un nouveau jugement sur eux. Jean, 10, 25 (éditions 1693, 1699)
60. Si la seule crainte du supplice anime le repentir, plus ce repentir est violent, plus il conduit au désespoir. Matthieu, 27, 5 (éditions 1693, 1699)
61. La crainte n'arrête que la main ; et le cœur est livré au péché, tant que l'amour de la justice ne le conduit point. Luc 26, 19 (éditions 1693, 1699)
62. Qui ne s'abstient du mal que par la crainte du châtement, le commet dans son cœur, et est déjà coupable devant Dieu. Matthieu, 21, 46 (éditions 1693, 1699)
63. Un baptisé est encore sous la Loi comme un Juif, s'il l'accomplit point la Loi ou s'il l'accomplit par la seule crainte. Romains, 6, 14 (éditions 1693, 1699)

64. Sous la malédiction de la Loi, on ne fait jamais le bien, parce qu'on pèche, ou en faisant le mal ou ne l'évitant que par la crainte. Galates, 5, 18 (éditions 1693, 1699)
65. Moïse et les Prophètes, les Prêtres et les Docteurs de la Loi, sont morts sans donner d'enfants à Dieu, n'ayant fait que des esclaves par la crainte. Marc 12, 19 (éditions 1693, 1699)
66. Qui veut s'approcher de Dieu, ne doit ni venir à lui avec des passions brutales, ni se conduire par un instinct naturel, ou par la crainte comme les bêtes, mais par la foi et par l'amour comme les enfants. Hébreux, 12, 20 (éditions 1693, 1699)
67. La crainte servile ne se le représente, *Dieu*, que comme un maître dur, impérieux, injuste, intraitable. Luc, 19, 21 (édition 1693)
68. Quelle bonté de Dieu d'avoir ainsi abrégé la voie du salut, en renfermant tout dans la foi et dans la prière ! Actes des Apôtres, 2, 21 (éditions 1693, 1699)
69. La foi, l'usage, l'accroissement et la récompense de la foi, tout est un don de votre pure libéralité. Marc 9, 22 (éditions 1693, 1699)
70. Dieu n'afflige jamais des innocents ; et les afflictions servent toujours ou à punir le péché ou à purifier le pécheur. Jean 9, 3 (éditions 1693, 1699)
71. L'homme peut se dispenser pour sa conservation, d'une loi que Dieu a faite pour son utilité. Marc 2, 28 (éditions 1693, 1699)
72. Marques *et propriétés* de l'Eglise chrétienne. Elle est... catholique, comprenant et tous les Anges du Ciel et tous les élus et les justes de la Terre et de tous les siècles. Hébreux, 12, 22-24 (éditions 1693, 1699)
73. Qu'est-ce que l'Eglise, sinon l'assemblée des enfants de Dieu, demeurant dans son sein, adoptés en Jésus-Christ, subsistants en sa personne, rachetés de son sang, vivants de son esprit, agissant par sa grâce, et attendants la paix du siècle à venir. 2 Thessaloniens, 1,2 (éditions 1693, 1699)
74. L'Eglise, ou le Christ entier, qui a pour chef le Verbe Incarné, et pour membres tous les saints. 1 Timothée, 3, 16 (éditions 1693, 1699)
75. Unité admirable de l'Eglise. C'est... un seul homme composé de plusieurs membres dont Jésus-Christ est la tête, la vie, la subsistance et la personne... un seul Christ composé de plusieurs saints, dont il est le sanctificateur. Éphésiens, 2, 14-16 (éditions 1693, 1699)
76. Rien de si spacieux, *que l'Eglise de Dieu*, puisque tous les Elus et les Justes de tous les siècles la composent. Éphésiens, 2, 22 (éditions 1693, 1699)
77. Qui ne mène pas une vie digne d'un enfant de Dieu ou d'un membre de Jésus-Christ, cesse d'avoir intérieurement Dieu pour Père, et Jésus-Christ pour Chef. I Jean, 2, 22 (édition 1693)
78. Le peuple juif était la figure du peuple élu dont Jésus-Christ est le Chef. *L'excommunication la plus terrible est de n'être point de ce peuple et de n'avoir point de part à Jésus-Christ*. On s'en retranche aussi bien en ne vivant pas selon l'Évangile qu'en ne croyant pas à l'Évangile. Actes des Apôtres, 3, 23 (éditions 1693, 1699)
79. Il est utile et nécessaire en tout temps, en tous lieux et à toutes sortes de personnes, d'en étudier, *de l'Ecriture*, et d'en connaître l'esprit, la piété, et les mystères. II Corinthiens, 14, 15 (éditions 1693, 1699)
80. Celle, *la lecture*, de l'Ecriture sainte, *entre les mains même d'un homme d'affaires et de finances, marque qu'elle*, est pour tout le monde. Actes des Apôtres, 8, 28 (éditions 1693, 1699)
81. L'obscurité sainte de la parole de Dieu, n'est pas aux laïques une raison, pour se dispenser de la lire. Actes des Apôtres, 8, 31 (éditions 1693, 1699)
82. Le Dimanche, *qui a succédé au Sabbat*, doit être sanctifié par des lectures de piété et surtout des saintes écritures. *C'est le lait du chrétien et que Dieu même qui connaît son œuvre lui a donné*. Il est dangereux de l'en vouloir sevrer. Actes des Apôtres, 15, 21 (éditions 1693, 1699)
83. C'est une illusion de s'imaginer que la connaissance des mystères de la religion ne doivent pas être communiquée à ce sexe par la lecture des Livres Saints, *après cet exemple de la confiance, avec laquelle, la Samaritaine, Jésus-Christ se manifeste à cette femme*. Ce n'est pas de la simplicité des femmes, mais de la science orgueilleuse des hommes qu'est venue l'abus des Écritures, et que sont nées les hérésies. Jean, 4, 26 (éditions 1693, 1699)

84. C'est la fermer aux Chrétiens, *la bouche de Jésus-Christ*, que de leur arracher des mains ce Livre saint, ou de leur tenir fermé, en leur ôtant le moyen de l'entendre. Matthieu 5, 2 (éditions 1693, 1699)
85. En interdire la lecture, *de l'Ecriture et particulièrement de l'Evangile*, aux Chrétiens, c'est interdire l'usage de la lumière aux enfants de lumière et leur faire souffrir une espèce d'excommunication. Luc, 11, 33 (éditions 1693, 1699)
86. Lui ravir, *au simple peuple*, cette consolation d'unir sa voix à celle de toute l'Eglise, c'est un usage contraire à la pratique apostolique et aux desseins de Dieu. I Corinthiens, 14, 16 (éditions 1693, 1699)
87. C'est une conduite pleine de sagesse, de lumière et de charité, de donner aux âmes le temps de porter avec humilité et de sentir l'état du péché ; de demander l'esprit de pénitence et de contrition ; et de commencer au moins à satisfaire à la justice de Dieu, avant que de les réconcilier. Actes des Apôtres 9, 9 (éditions 1693, 1699)
88. On ne sait ce que c'est que le péché et la vraie pénitence quand on veut être rétabli d'abord dans la possession des biens, dont le péché nous a dépouillés et qu'on ne veut point porter la confusion de cette séparation. Luc, 17, 11-12 (éditions 1693, 1699)
89. Le quatorzième degré de la conversion du pécheur, est qu'étant réconcilier, il a droit d'assister au sacrifice de l'Eglise. Luc 15, 23 (éditions 1693, 1699)
90. C'est l'Eglise qui en a l'autorité, *de l'excommunication*, pour l'exercer par les premiers Pasteurs, du consentement au moins présumé de tout le Corps. Matthieu, 18, 17 (éditions 1693, 1694)
91. La crainte *même* d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir... On ne sort jamais de l'Eglise lors même qu'il semble qu'on en soit banni par la méchanceté des hommes, quand on est attaché à Dieu, à Jésus-Christ, et à l'Eglise même par la charité. Jean, 9, 22-23 (éditions 1693, 1699)
92. C'est imité saint Paul, que de souffrir en paix l'excommunication et l'anathème injuste, plutôt que de trahir la vérité, loin de s'élever contre l'autorité ou de rompre l'unité. Romains, 9, 3 (éditions 1693, 1699)
93. Jésus guérit quelquefois les blessures que la précipitation des premiers Pasteurs fait sans son ordre ; il rétablit ce qu'ils retranchent par un zèle inconsidéré. Jean 18, 11 (éditions 1693, 1699)
94. Rien ne donne une plus mauvaise opinion de l'Eglise à ses ennemis, que d'y voir dominer sur la foi des fidèles, et y entretenir des divisions pour des choses qui ne blessent ni la foi ni les mœurs. Romains, 14, 16 (éditions 1693, 1699)
95. Les vérités sont devenus comme une langue étrangère à la plupart des chrétiens et la manière de les prêcher est comme un langage inconnu ; tant elle est éloignée de la simplicité des Apôtres et au dessus de la portée du commun des Fidèles ; et on ne fait pas réflexion que ce déchet est une des marques les plus sensibles de la vieillesse de l'Eglise et de la colère de Dieu sur ses enfants. I Corinthiens, 14, 21 (éditions 1693, 1699)
96. Dieu permet que toutes les Puissances soient contraires aux prédicateurs de la Vérité, afin que sa victoire ne puisse être attribuée qu'à sa Grâce. Actes des Apôtres, 17, 8 (éditions 1693, 1699)
97. Il n'arrive que trop souvent que les membres le plus saintement et le plus étroitement unis à l'Eglise sont regardés et traités comme indignes d'y être ou comme en étant déjà séparés ; mais le juste vit de la foi de Dieu, et non pas de l'opinion des hommes. Actes des Apôtres, 4, 11 (éditions 1693, 1699)
98. Celui, *l'Etat*, d'être persécuté et de souffrir comme un hérétique, un méchant, un impie, est ordinairement la dernière et la plus méritoire, comme celle qui donne plus de conformité à Jésus-Christ. Luc, 22, 37 (éditions 1693, 1699)
99. L'entêtement, la prévention, l'obstination à ne vouloir ni rien examiner, ni reconnaître qu'on s'est trompé, changent tous les jours en odeur de morts, à l'égard de bien des gens, ce que Dieu, a mis dans son Eglise pour y être une odeur de vie ; comme les bons Livres, les instructions, les saints exemples, etc... 2 Corinthiens, 2, 16 (éditions 1693, 1699)
100. Tant déplorable, où on croit honorer Dieu en persécutant la Vérité et ses disciples. Ce temps est

venu... Etre regardé et traité par ceux qui en sont les ministres, *de la Religion*, comme un impie, indigne de tout commerce avec Dieu, comme un membre pourri, capable de tout corrompre dans la société des saints ; c'est pour les personnes pieuses une mort plus terrible que celle du corps. En vain, on se flatte de la pureté de ses intentions, et d'un zèle de religion, en poursuivant des gens de bien à feu et à sang, si on est ou aveuglé par sa propre passion, ou emporté par celle des autres, faute de vouloir rien examiner. On croit souvent sacrifier à Dieu un impie, et on sacrifie au Diable un serviteur de Dieu. Jean, 16, 2 (éditions 1693, 1699)

101. Rien n'est plus contraire à l'esprit de Dieu et à la doctrine de Jésus-Christ que de rendre communs les serments dans l'Eglise ; parce que c'est multiplier les occasions des parjures, dresser des pièges aux faibles et aux ignorants : et faire quelquefois servir le nom et la vérité de Dieu aux desseins des méchants. Matthieu, 5, 37 (éditions 1693, 1699)

A CES CAUSES, après avoir reçu tant de vive voix que par écrit, les suffrages des sus-dits cardinaux, et de plusieurs autres Théologiens, et après avoir ardemment imploré le secours du Ciel, par des prières particulières, que nous avons faites, et par des prières publiques, que nous avons ordonnées à cette intention, nous déclarons par la présente constitution, qui doit avoir son effet à perpétuité, que nous condamnons et réprouvons, toutes et chacune les propositions ci-dessus rapportées, comme étant respectivement fausses, captieuses, malsonnantes, capables de blesser des oreilles pieuses, scandaleuses, pernicieuses, téméraires, injurieuses à l'Eglise et ses usages, outrageantes, non seulement pour elle, mais pour les puissances séculières ; séditieuses, impies, blasphématoires, suspectes d'hérésie, sentant l'hérésie, favorables aux hérétiques, aux hérésies, et au schisme, erronées, approchantes de l'hérésie et souvent condamnées ; enfin comme hérétiques, et comme renouvellement diverses hérésies, principalement, celles qui sont contenues dans les fameuses Propositions de Jansénius, prises dans le sens, auquel elles ont été condamnées.

Nous défendons à tous les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, de penser, d'enseigner, ou de parler sur lesdites Propositions autrement qu'il n'est porté dans cette Constitution ; en sorte que quiconque enseignerait, soutiendrait, ou mettrait au jour ces Propositions, ou quelques unes d'entre elles, soit conjointement, soit séparément, ou qui en traiterait même par manière de dispute, en public ou en particulier, si ce n'est peut être pour les combattre, encoure, *ipso facto*, et sans qu'il soit besoin d'autre déclaration, les Censures Ecclésiastiques et les autres peines portaient de droit contre ceux, qui font de semblables choses.

Au reste, par la condamnation expresse et particulière que nous faisons des susdites Propositions, Nous ne prétendons nullement approuver ce qui est contenu dans le reste du même Livre, d'autant plus que dans le cours de l'examen que nous en avons fait, Nous y avons remarqué plusieurs autres propositions, qui ont beaucoup de ressemblance et d'affinité avec celles que nous venons de condamner, et qui sont toute remplies des mêmes erreurs : De plus, Nous y en avons trouvé beaucoup d'autres, qui sont propres d'entretenir la désobéissance et la rébellion qu'elles veulent insinuer insensiblement sous le faux nom de patience chrétienne par l'idée chimérique qu'elles donnent au Lecteur d'une persécution qui règne aujourd'hui : Mais nous avons cru qu'il serait inutile de rendre cette Constitution plus longue, par un détail particulier de ces Propositions : Enfin, ce qui est plus intolérable. Nous y avons vu le texte sacré au Nouveau Testament altéré d'une manière, qui ne peut être trop condamnée ; et conforme en beaucoup d'endroit à une traduction dite de Mons, qui a été censurée depuis longtemps ; il y est différent, et s'éloigne en diverses façons de la version vulgate, qui est en usage dans l'Eglise depuis tant de siècles, et qui doit être regardée comme authentique, par toutes les personnes orthodoxes ; et l'on a porté la mauvaise foi jusqu'au point de détourner le sens naturel du texte, pour y substituer un sens étranger, et souvent dangereux.

Pour toutes ces raisons, en vertu de l'Autorité Apostolique, Nous défendons de nouveau par ces présentes et condamnons derechef ledit Livre, sous quelque titre et en quelque langue qu'il ait été imprimé : de quelque édition, et en quelque version qu'il ait paru, ou qu'il puisse paraître dans la suite (ce

qu'à Dieu ne plaise) Nous le condamnons comme étant très capable de séduire *les âmes simples par des paroles pleines de douceur et par des bénédictions*, ainsi que s'exprime l'Apôtre, c'est-à-dire, par les apparences d'une instruction remplie de piété. Condamnons pareillement, tous les autres Livres ou libelles, soit manuscrits soit imprimés, ou (ce qu'à Dieu ne plaise) qui pourraient s'imprimer dans la suite, pour la défense dudit Livre ; Nous défendons à tous les Fidèles de les lire, de les copier, de les retenir, et d'en faire usage, sous peine d'excommunication, qui sera encourue *ipso facto*, par les contrevenants.

Nous ordonnons de plus à Nos Vénérables Frères, les Patriarches, les Archevêques et Évêques et autres Ordinaires des lieux, comme aussi aux Inquisiteurs de l'hérésie, de réprimer et de contraindre par les censures, par les peines susdites, et par tous les autres remèdes de droit et de fait, ceux qui ne voudraient obéir ; et même d'implorer pour cela, s'il en est besoin, le secours du bras séculier.

Voulons aussi que même foi soit ajoutée aux copies des présentes, même imprimées, pourvue qu'elles soient signées, de la main d'un Notaire publique, et scellées du sceau de quelque personne constituée en dignité Ecclésiastique, que celle que l'on aurait à l'Original s'il était montré et représenté.

Que personne donc ne se donne la licence d'enfreindre en aucune manière les Déclarations, Condamnations, Ordonnances, et Défenses que dessus, et n'ait la témérité de s'y opposer : Que si quelqu'un ose commettre cet attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout puissant, et des bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul.

Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1713, le 8 septembre et de notre Pontificat le treizième.

I. Cardinal Prodataire

F. Olivieri

Visa de la Cour L. Sergardi

La place † du sceau

Registré dans la Secrétairerie des Brefs

L. Martinetti.

L'an de la Nativité de N. Seigneur Jésus-Christ 1713, Indiction 6, le 10 du mois de septembre et la 13^e année du Pontificat de Notre Très Saint Père en Jésus-Christ, Clément, par la Providence de Dieu, Pape XI du Nom ; Ces Lettres apostoliques ont été affichées et publiées aux portes de l'église de Saint-Jean de Latran et de la Basilique de Saint-Pierre, Prince des Apôtres, de la Chancellerie Apostolique, de la Cour général au Mont Citorio, dans le Champ de Flore, et aux autres lieux ordinaires et accoutumés de Rome, par Moi, Pierre Romulatio, Curseur Apostolique. Ant. Piacentino, Maître des Curseurs.